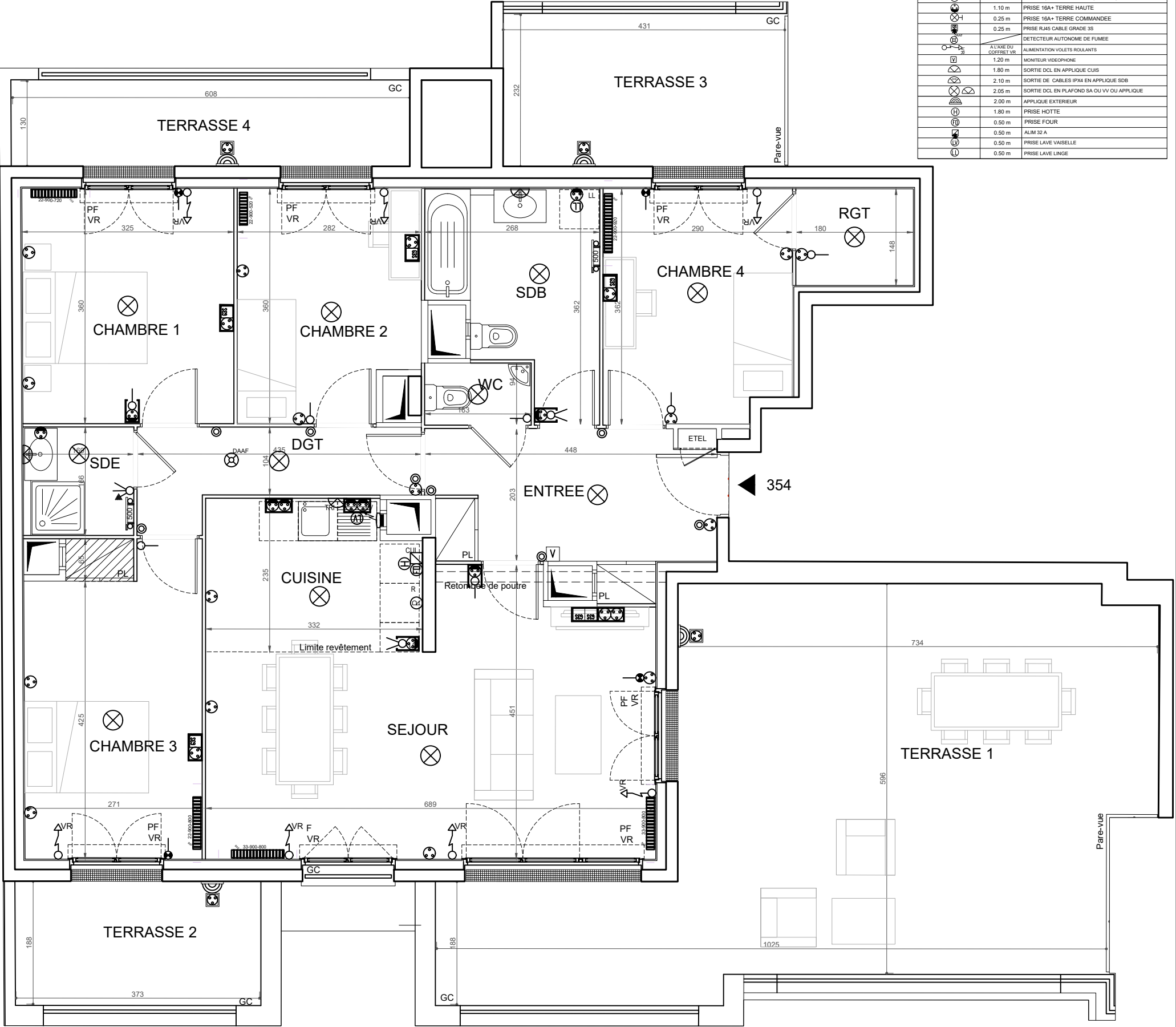


LEGENDE :

- PF : Porte fenêtre
F : Fenêtre
VR : Volet roulant
VB : Volet battant
AV : Allège vitrée
GC : Garde corps
PV : Pare vue
R : Réfrigérateur
LL : Lave linge
LV : Lave vaisselle
C : Cuisson
LC : Linéaire complémentaire
TRI : Tri sélectif
RP : Robinet de puisage

- Placard
Tableau électrique
Soffite
Faux plafond
Poutre
Cloison fusible
Gravillon

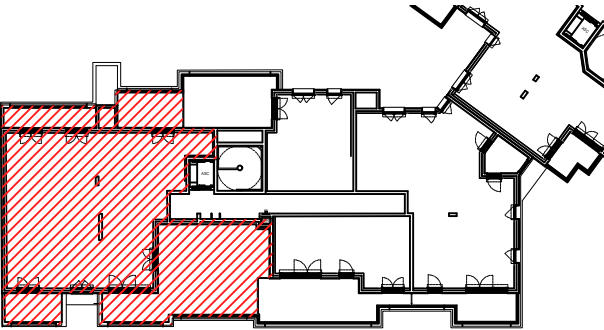


SYMBOLE	HT	DESIGNATION
		TABEAU ELECTRIQUE
	1.20 m	BOUTON POUSSOIR SONNETTE - CARILLON B ACCES EXTERIEUR
	1.10 m	INTER SIMPLE / INTER LUMINEUX
	1.10 m	INTER DOUBLE
	1.10 m	INTER DOUBLE+ TERRE SDB
	1.10 m	INTER VA ET VIENT
	1.10 m	INTER SIMPLE + VA ET VIENT
	1.10 m	INTER VA ET VIENT DOUBLE
	1.10 m	BOUTON POUSSOIR TELERUPTEUR
	1.10 m	BOUTON POUSSOIR TELERUPTEUR + INTER SIMPLE
	0.25 m	PRISE 16A+ TERRE
	0.50 m	PRISE 16A+ TERRE REFRIGERATEUR
	1.10 m	PRISE 16A+ TERRE HAUTE
	0.25 m	PRISE 16A+ TERRE COMMANDEE
	0.25 m	PRISE RJ45 CABLE GRADE 35
		DETECTEUR AUTONOME DE FUMEE
		ALIMENTATION VOILETS ROULANTS
	1.20 m	MONITEUR VIDEOPHONE
	1.80 m	SORTIE DCL EN APPLIQUE CUIS
	2.10 m	SORTIE DE CABLES IPX4 EN APPLIQUE SDB
	2.05 m	SORTIE DCL EN PLAFOND SA OU VV OU APPLIQUE
	2.00 m	APPLIQUE EXTERIEUR
	1.80 m	PRISE HOTTE
	0.50 m	PRISE FOUR
	0.50 m	ALIM 32 A
	0.50 m	PRISE LAVE VAISSELLE
	0.50 m	PRISE LAVE LINGE

BF3 CHAMPIGNY

Terrasses de Neuville

BATIMENT C



ETAGE R+5

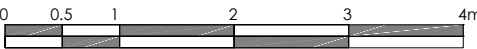
LOGEMENT 5 PIECES

LOGEMENT	CAGE	ETAGE	APPART.
354	C	5	4

ENTREE	9,26	m²
SEJOUR/CUISINE	32,62	m²
CHAMBRE 1	11,65	m²
CHAMBRE 2	9,58	m²
CHAMBRE 3	12,89	m²
CHAMBRE 4	10,22	m²
SALLE DE BAINS	7,45	m²
SALLE D'EAU	2,81	m²
WC	1,53	m²
RANGEMENT	2,66	m²
DEGAGEMENT	5,15	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	105.82	m²
TERRASSE 1	49,44	m²
TERRASSE 2	7,26	m²
TERRASSE 3	10,00	m²
TERRASSE 4	7,91	m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	180.43	m²

INDICE : MODIFIÉ LE :

DATE : 08/12/2024 ECHELLE : 1:65



Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations, ne sont pas tous représentés. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCCV se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (Escaliers, différences de niveaux).
Les différences de niveaux entre logement et annexe privative sont de ~3cm pour les loggias au R.D.C. et de ~16cm pour les balcons, les terrasses étanchées.